

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

➤ **Pour toutes les demandes :**

- **En cas de reconduction d'une action financée en N-1 : bilan et compte de résultat de l'action précédente**

➤ **Pour les associations, fondations, mutuelles et comités sociaux d'entreprise :**

- Relevé d'identité bancaire
- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois
- Compte de résultat et rapport d'activité (ou bilan) relatifs à l'année précédant la demande

En cas de première demande ou de modification depuis le dernier envoi effectué à la Caf :

- Numéro SIREN / SIRET
- Statuts datés et signés en cours de validité
- **Pour les associations et fondations :** Récépissé de déclaration en Préfecture et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE)

➤ **Pour les collectivités territoriales / EPCI / Autres personnes publiques :**

- Relevé d'identité bancaire

En cas de première demande ou de modification depuis le dernier envoi effectué à la Caf :

- Numéro SIREN / SIRET
- **Pour les EPCI :** Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et statuts datés et signés en cours de validité (ces deux documents devant détailler les champs de compétence)
- **Pour les Autres personnes publiques :** Arrêté ou décret de création de la personne morale (y compris communes nouvelles)

A adresser en un seul envoi (en ZIP) sur l'adresse «clas@caf45.caf.fr»

en indiquant le nom de votre structure en « objet »